

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (P.C.S.)

LA COMMUNE A BESOIN DE VOUS !

**Nous avons besoin de VOUS face aux risques qui
NOUS concernent !**

Merci de retourner ce document en Mairie
(directement à l'accueil ou dans la boîte aux lettres)

AVANT LE: 24/06/22





Edito

Le mot du Maire :

La commune de Sernhac a décidé de se lancer dans la révision de son P.C.S. (Plan Communal de Sauvegarde).

L'objectif de cette démarche collective est d'initier une culture de prévention et de sécurité civile sur le territoire.



Grâce à ce document de recensement des enjeux et des ressources communales, nous souhaitons amplifier cette démarche collective au service de chacun.

Il vous sera possible également, si vous le souhaitez, de participer à la réserve communale de sécurité civile, qui s'appuiera sur les compétences et les solidarités locales.

Ce dispositif, composé de bénévoles et placé sous l'autorité du Maire est chargé de lui apporter son concours dans les situations de crise, dans les actions de préparation et d'information de la population et dans le rétablissement post-accidentel des activités.

Nous comptons vivement sur le retour de ce livret de recensement.

Bien à vous,

Gaël Dupret





Recensement des enjeux

Dispositif permanent et général d'alerte à la population ([décret n°2005-1156](#) pour appliquer la loi [n°2004-811](#) relative à la modernisation de la sécurité civile).

- (i)** S'inscrire à l'annuaire opérationnel permet au Maire d'être plus apte à aider sa population :

■ Nom :

■ Prénom :

■ Date de naissance :

■ Adresse :

.....

■ Téléphone fixe :

■ Téléphone Portable :

- (i)** Autres personnes dans le logement :

	Nom	Prénom	Numéro		Nom	Prénom	Numéro
1	3
2	4



Le recensement permet d'analyser et d'orienter les stratégies d'actions pour optimiser la gestion des risques et des crises.

Vous pouvez y contribuer par vos connaissances sur ce qui vous entoure.

- En cochant «oui», vous autorisez la commune de Sernhac à utiliser ces données dans le strict cadre du Plan Communal de Sauvegarde.

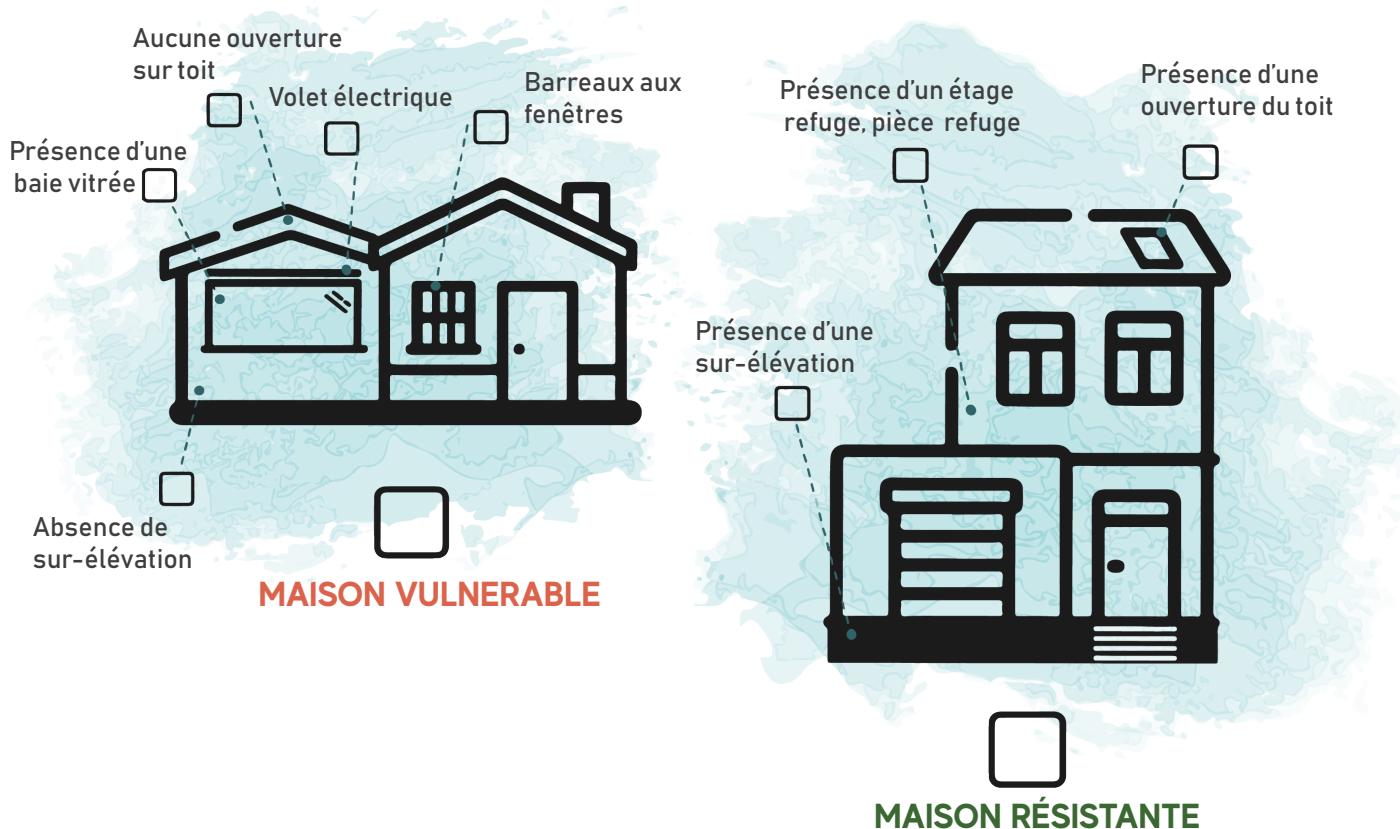


Recensement des enjeux

i Connaître ma maison

Si je réside dans un secteur inondable, certains aménagements de ma maison peuvent soit me mettre en sécurité, soit au contraire me mettre en danger. Ci-dessous, voici les critères d'une maison vulnérable ainsi que les critères d'une maison résiliente.

Veuillez cocher les éléments qui composent votre maison :



Puis-je accéder à l'étage de ma maison ? Oui Non

Ma maison se situe-t-elle en zone inondable ? Oui Non

i Mesures de réduction de vulnérabilité selon le P.P.R.I :

- Présence d'une zone refuge de structure et dimensions suffisantes. Prévenir la mairie si cela n'est pas réalisable.
- Équipements électriques à fixer au-dessus de la cote de référence.
- Présence d'orifices de décharge au pied des murs.
- Citerne et aire à fixer au-dessus de la cote de référence et/ou à arrimer à un massif en béton.
- Les matériaux stockés ne doivent pas être susceptibles de créer des embâcles.
- Dans le cas d'installations, ouvrages, travaux ou activités autorisées, notamment au titre des articles L.214-1 à 7 du Code de l'Environnement, les zones de stockage doivent répondre aux exigences imposées par arrêté préfectoral.



Connaitre mes ressources

i Je suis le premier maillon de ma sauvegarde en cas de gestion de crise. Il est important que je dispose du minimum afin de pouvoir assurer la sécurité de ma famille.

Pensez à avoir une réserve disponible en permanence !

Les premiers secours & les besoins spécifiques.



Nourriture et eau potable.



Moyens de communication, d'information et de repérage.



La Réserve Communale de Sécurité Civile (R.C.S.C)

i L'objectif de la Réserve Communale de Sécurité Civile est d'aider la commune et les secouristes en cas :

- De catastrophes naturelles (inondations, tempêtes, incendies de forêts, etc...)
- D'accidents industriels
- Autres événements importants

Elle est composée de bénévoles qui sont des citoyens de tout âge* et de tout métier !
Vous pouvez y participer !

* Seules les personnes majeures titulaires du permis de conduire peuvent postuler à la RCSC.

i Le réserviste communal de sécurité civile n'a pas à se rendre disponible à tout moment, mais seulement en cas de force majeure !

En cas d'événement, le Maire met en place son organisation interne pour ensuite définir les rôles et missions qu'il souhaite attribuer à sa réserve.

i Mobilisons-nous pour participer à la sauvegarde de notre entourage !

Est-ce que je souhaite participer à la réserve communale ?

Oui

Non

Signature :



Recensement des ressources

i MOYENS HUMAINS QUI PEUVENT AIDER

NOM / PRENOM :

MES COMPETENCES :

ADRESSE / COORDONNEES :

i MOYENS DE TRANSPORT QUI PEUVENT AIDER

TYPE	CAPACITE DE TRANSPORT	LIEU DE GARAGE	OBSERVATIONS

Un tracteur, 4x4, remorque, etc, représentent des ressources précieuses pour évacuer des personnes dans le besoin.

i MOYENS LOGISTIQUES QUI PEUVENT AIDER

NATURE	LIEU D'ENTREPOT	OBSERVATIONS

Si je possède du matériel pouvant être utilisé comme : un groupe électrogène, un système d'alerte, une tronçonneuse, etc...

i MOYENS D'ACCUEIL ET DE RAVITAILLEMENT QUI PEUVENT AIDER

CAPACITE D'HEBERGEMENT		CAPACITE DE RAVITAILLEMENT		NOMBRE DE PERSONNES
<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	



Recensement des personnes vulnérables

L'apparition de conditions climatiques exceptionnelles (inondations, feux de forêts, etc.) ou d'accident majeur peut mettre en danger les personnes « à risques » (personnes isolées, senior, ou à mobilité réduite, etc.).

Si je fais parti de ces personnes vulnérables, je peux être recensé(e) au sein du Plan Communal de Sauvegarde afin d'optimiser le délai de prise en charge en cas de catastrophe naturelle.

Pour cela, il me suffit de me faire recenser au moyen du formulaire ci-dessous. Dans le cas où je suis dans l'incapacité de me déplacer ou de le remplir, je peux faire appel à une tierce personne pour m'aider.

Si je ne suis pas personnellement concerné(e) ou intéressé(e) par ce dispositif mais si je connais autour de moi des personnes qui pourraient l'être, je leur transmets l'information.

DEMANDE D'INSCRIPTION AU REGISTRE COMMUNAL DES PERSONNES VULNÉRABLES OU ISOLÉES

Je soussigné(e) :

Date de naissance :

Téléphone :

Adresse :

Mobile :

Personne à prévenir en cas d'urgence (nom, prénom, numéro) :

Type(s) de vulnérabilité(s) (mobilité réduite, fragilité,) :

Type(s) de dépendance(s) (électricité, médicale, soins,) :

NB : Les informations fournies seront classées confidentielles et utilisées exclusivement par la mairie en cas de scénario critique. Conformément à la loi n°78-17 «Informatique et Libertés», vous disposez de droits d'opposition, d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent en vous adressant par courrier ou courriel à l'adresse de la mairie.



Pour tous renseignements complémentaires, contactez-nous au :
04 30 06 52 30
ou à l'adresse mail :
secretariat@mairie-sernhac.fr



Ris Crises
Bureau d'études
Global Solution